

Conception et des Arcades, Supérieur général des missionnaires du Précieux Sang ;

L'Eglise cathédrale de Nole, pour Mgr Agnello RENZULLO, transféré des églises cathédrales unies d'Isernia et Venafro, qu'il retient en administration provisoire ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Tibériade, pour Mgr Joseph CEPPELLI, chanoine de la basilique patriarcale Libérienne, transféré du siège cathédral de Ripatransone, qu'il retient en administration provisoire ;

L'Eglise cathédrale de Ripatransone, pour le R. D. Hyacinthe NICOLATI, de ce même diocèse, examinateur synodal, abbé curé de Saint-Benoît martyr, à San Benedetto del Tronto, et chanoine honoraire de la cathédrale de Narni ;

L'Eglise cathédrale de Montefeltro, pour le R. D. Charles BONAJUTI, de l'archidiocèse de Bologne, où il est archiprêtre-curé de Castel San Pietro en Emilie ;

L'Eglise cathédrale de Norcia, pour le R. P. Marien DE CIVITANOVA, dans le siècle Jean Gavasci, des Mineurs-Capucins, de l'archidiocèse de Fermo, professeur de théologie à Fermo, gardien et provincial général de son Ordre ;

Les Eglises cathédrales unies d'Atri et Penne, pour le R. D. Joseph MORTICELLI, de Sulmona, où il est directeur des Filles de Marie, professeur de philosophie théorique et pratique, directeur spirituel du séminaire, examinateur synodal et chanoine pénitencier de la cathédrale ;

L'Eglise cathédrale de Lipari, pour le R. D. Giampietro NATOLI, de Lipari, où il est examinateur pro-synodal et chanoine doyen de la cathédrale, administrateur apostolique de ce même diocèse ;

L'Eglise cathédrale de Guastalla pour le R. D. André FERRARI, du diocèse de Parme, docteur en théologie, recteur et professeur de théologie morale et de Lieux théologiques au séminaire et chanoine de la basilique cathédrale de Parme ;

L'Eglise cathédrale de Tortone, pour le R. D. Higin BANDI, du diocèse de Vigevano, où il est examinateur-synodal, archiprêtre-curé de la cathédrale et vicaire général ;

L'Eglise titulaire épiscopale d'Alabanda, pour Mgr Nicolas LORUSSO, de Bari, camérier d'honneur de Sa Sainteté, chancelier archiépiscopal à Bari et chanoine de l'église métropolitaine, député coadjuteur avec futur succession de Mgr Joseph Fanelli, évêque de Saint-Ange-des-Lombards et Bisania ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Nilopolis, pour le R. P. Joseph CONSENTI, de l'archidiocèse d'Otrante, de la congrégation du T. S. Rédempteur, délégué comme coadjuteur avec future succession de Mgr Jean Acquaviva, évêque de Nusco ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Filomelio, pour Mgr Antoine ANDRZEJEWICZ, camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté, de l'archidiocèse de Gnesen, où il est examinateur pro-synodal, juge synodal, censeur des livres, prédicateur et chanoine de l'église métropolitaine, député suffragant du même diocèse ;

L'Eglise titulaire épiscopale de Derbe, pour Mgr Pierre PODALIBI,